

Ech T'chou Canard



Octobre 2007
n° 99
Arvillers

ETAT CIVIL

DECES

Evelyne LORIN, née Lesobre, le 3 août 2007 à Amiens, en sa 56^{ème} année.

Geneviève LEGER, née Leclercq, le 11 juillet 2007 à Amiens, en sa 75^{ème} année.

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 10 h 30 et le 1er samedi de chaque mois (octobre à juin) de 9 h à 10h.

Permanence sociale avec M. Viltart le vendredi de 9h à 10 h.
Merci de respecter les horaires.

Toutes demandes (en dehors des permanences) peuvent être :

- déposées dans la boîte aux lettres de la mairie
- transmises par fax au 03.22.37.02.67
- enregistrées sur le répondeur au 03.22.37.40.14
- adressées par email à l'adresse électronique :

mairie.arvillers@wanadoo.fr

Pas de permanence de secrétariat le premier samedi de juillet, août et septembre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

- Rassemblement à la mairie à 11 heures
- dépôt de gerbes au monument aux morts et cimetière
- vin d'honneur à la salle Coca



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous.

Voici l'automne, la rentrée scolaire est déjà passée !

L'effectif monte tout doucement, la maternelle est, il est vrai, un peu surchargée, mais l'institutrice et son aide gèrent très bien la situation.

La cantine est fréquentée par 37 enfants du village. Il n'est pas toujours évident de la faire fonctionner car tous les enfants ne sont pas faciles à tenir !

Merci encore au conseil de m'avoir suivi dans ce projet ; au départ la cantine ne comptait que 15 enfants et nous voilà à plus du double sans compter les enfants du Quesnel qui viennent y manger, l'effectif monte dans ce cas à plus de 50 enfants. Ceci n'est qu'un dépannage le temps que la cantine du Quesnel soit opérationnelle.

Cette cantine rend énormément service aux habitants qui, pour des raisons professionnelles, sont absents le midi de leurs foyers.

Les travaux de la place ont enfin démarré avec trois mois de retard ! Il fallait attendre l'accord des dossiers de subvention et la disponibilité de toutes les entreprises qui vont intervenir.

Les différents travaux réalisés sont les suivants :

- Conduits d'eau et branchement entièrement remplacés aux frais du syndicat des eaux que je remercie, ces travaux ne coûteront rien à la commune.

- Des candélabres seront installés autour de la Place pour l'éclairage.

- Le devant de l'église sera embelli.

- Des parkings vont être faits devant les commerces et Mr Duquesnoy et certainement devant la Poste, que nous devons également étudier avec le conseil municipal, un trottoir pour les écoliers de la boucherie à l'école.

- Embellissement du monument avec un éclairage.

Notre Place considérée comme une des plus belles du canton doit le rester.

Il n'y a plus d'arbres à abattre, ceux devant la Poste étaient de toute façon malades !

J'ai reçu à ce sujet quelques critiques, mais ceci ne me dérange pas, ces travaux ayant été votés à l'unanimité.

Je sais d'où viennent les remarques, mais comme à l'habitude elles se font derrière mon dos. Le syndrome «anti Cottard» sévit toujours ! Il est vrai que le mois de mars arrive à grands pas !

Pour les nouveaux habitants que je salue n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie pour plus de renseignements, méfiez-vous des qualificatifs dont certains affublent le Maire.

Pour finir, en raison des modifications apportées par l'Etat à la D.D.E. je vous conseille de ne pas faire de travaux (Vélux, devanture, fosse toutes eaux ...) sans autorisation car des contrôles seront faits par les services de la DDE.

En cas de problème à ce sujet parlez-m'en, nous trouverons toujours un arrangement.

J'en ai terminé pour ce troisième trimestre 2007, bonne continuation à tous et bonnes fêtes de fin d'année !

Yves COTTARD

ANNONCES

DEPOT DE DECHETS ILLEGAL

Monsieur le Maire de Erches, signale le dépôt illégal de cartons devant les containers de Erches par un habitant d'Arvillers indélicat et identifié. Il rappelle que les containers de Erches sont réservés à ses habitants et qu'il se verra contraint de verbaliser si les faits devaient se renouveler.

PERMANENCES SOCIALES

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) communique les dates concernant les permanences sociales pour notre commune :

- les vendredis 9 et 23 novembre 2007
- les vendredis 7 et 21 décembre 2007

de 9h à 10h. Merci de prendre rendez-vous auprès de Fanny Dumont au 03.06.12.28.10.

CONSEIL MUNICIPAL du 7 septembre 2007

Présents : MM.Cottard, Viltart, Desrousseaux, Beaude, Carpentier, Dumetz, Debuire, Brunel, Soilleux. Mmes Andrieu, Platerier, Rubin. Dr A. Carpentier.

Absent excusé : Scherpereel,

Secrétaire de séance : Valérie Andrieu

CLUB DE FOOTBALL D'ARVILLERS

Suite à la démission de Monsieur Michel DUBOIS, Président du club, les licenciés et représentants légaux des enfants mineurs du football club se sont réunis en séance extraordinaire le 23 Août 2007 à 20h30 en la salle COCA.

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de démission adressée par Monsieur DUBOIS.

Le nouveau bureau est ainsi constitué : Monsieur Patrick SZEWCZYK est élu Président du FCA Monsieur Jean Luc LAURENT est élu Vice

Président Monsieur Lionel SENOCQ est élu trésorier du FCA. Monsieur Pascal NOTEL a été élu secrétaire.

SALLE DE TENNIS.

Vu l'accroissement de la demande de la population d'Arvillers pour réserver la salle de tennis pour les célébrations de mariage, baptême, etc... le Conseil décide d'accorder la location pour le week-end de cette salle en plus de la salle coca de la cuisine et des toilettes, exclusivement aux habitants du village pour la somme de 200 €

PERSONNEL

La commission paritaire administrative devrait statuer sur le dossier de Mme Quénel lors de sa prochaine concertation. C'est à dire pour le 5 octobre 2007. M Dumont : un dossier R15 de mise à la retraite pour invalidité a été transmis à la CNRACL qui devra statuer sur le versement d'une pension ou non d'invalidité et la mise à la retraite de l'agent. A la vue du dossier il est décidé de maintenir le salaire de l'agent jusqu'à la décision de la CNRACL.

ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle qu'il serait préférable de changer l'emplacement du bureau de vote pour les prochaines élections municipales et propose d'en installer un à la salle coca. Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le changement d'emplacement du bureau de vote.

SCOLARISATION

Le Maire fait part d'un courrier émis par la trésorerie demandant le paiement pour les frais de scolarité pour une école privée de Roye. A la vue de tous les efforts de la municipalité d'Arvillers pour maintenir la scolarisation des enfants dans la commune (cantine, travaux dans l'école, etc....) le conseil décide à l'unanimité de refuser le paiement de ces frais.

SIVU

Suite à de nombreuses disparitions d'objets et de problèmes rencontrés avec le centre aéré cette année, le conseil municipal décide de ne plus recevoir le centre pendant les grandes vacances.

RECENSEMENT

Pour mener le recensement de la population pour l'exercice 2008, l'INSEE demande la nomination d'un coordonnateur. Le conseil décide à l'unanimité de nommer Mme RUBIN comme coordinatrice. Un agent recenseur sera nommé ultérieurement.

CARTE COMMUNALE

La carte communale actuelle ne prévoit pas d'agrandissement. Or, deux projets pouvant avoir des retombées économiques (taxe professionnelle) et sociales (emploi + karting pour handicapés) se voient refuser leur permis de construire pour implantation en zone non constructible.

Le maire propose au conseil de refaire la carte communale. Car des subventions départementales et d'état peuvent nous être allouées à hauteur de 25% pour le département et 23% pour l'état.

Monsieur le Maire explique également que les personnes ayant déposé leur permis de construire prépareraient le coût de cette nouvelle carte mais se verraient exonérer de taxe le temps de l'amortissement des frais qu'elles avanceraient à la commune.

Le conseil décide à l'unanimité de refaire la carte communale en précisant d'anticiper l'éventualité de nouvelles demandes de permis de construire et en demandant à ce que le projet de circuit de karting soit soumis à une étude sur l'impact des nuisances sonores.

TRAVAUX DE LA PLACE

Les travaux devaient commencer lundi 3 septembre 2007 mais ceux-ci avancent lentement Monsieur le Maire informe le conseil que selon l'avancée des travaux le conseil se réunira ultérieurement.

FEU INTEMPESTIF

Monsieur le Maire informe le conseil de diverses plaintes pour des feux

intempestifs dans le village. Il convient de rappeler aux administrés les règles de bon voisinage pour la bonne entente et la quiétude de chacun.

SANTAGRI

Suite au courrier de l'entreprise Santagri services ETA, demandant l'autorisation d'utiliser la plateforme de betterave pour le nettoyage de ses machines et après délibération le conseil donne son accord sous réserve que l'entreprise Santagri nettoie la plateforme après chaque utilisation.

RAPPORT SUR L'EAU

La parole est laissée à Madame Rubin, le rapport est similaire à celui des années antérieures, et des perspectives de baisse sur les factures pourraient être envisagées, le syndicat continue ses auto-contrôles.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Andrieu signale que les inscriptions tennis reprennent à partir de septembre.

M. Luigi Beade signale des nids de poule rue du Tour des Haies qui s'agrandissent et demande au conseil si l'agent Blandine SZEWCZYK va être recrutée à titre définitif. Monsieur le Maire répond que cela est prévu pour la fin de cette année.

Dr Carpentier fait remarquer au conseil que le plan d'Arvillers rue Tourniche est illisible. Le maire lui répond que l'on va contacter la CCALM pour le faire changer.

M Soilleux informe qu'une chasse aux faucons devrait avoir lieu fin du mois de septembre début octobre en plaine à Saulchoy et invite ceux qui seraient intéressés à se rapprocher de la société de chasse.

La séance est levée à 22h00.

Affiché le 15/09/2007